

Province de Québec
Commission scolaire Western Québec

Procès-verbal de la séance ordinaire du **conseil des commissaires** tenue le 28 avril 2026, en format hybride, à 18 h 30.

PRÉSENCES : La présidente Labadie; les commissaires Cornforth, Bélanger, Giannakoulis, Goldsbrough, Green, Garner, Killeen, Moore, McCrank, Richard; les commissaires-parents Fortier, Bouchard, James et Rhéault

ABSENCE : Commissaire Brushey

PERSONNEL : Sont présents à la réunion le directeur général, M. G. Singfield; le directeur général adjoint et directeur des ressources humaines, M. P. Proulx; la directrice des ressources financières, Mme M. Lupien; le directeur des services éducatifs, M. S. Aitken; la directrice des services complémentaires, Mme L. Falasconi; le directeur des ressources matérielles et des technologies de l'information, M. S. El Ouezzani; le coordonnateur des services administratifs, M. A. Gendron; et la responsable de la gestion administrative, Mme R. Vincent.

Reconnaissance territoriale : Commissaire Goldsbrough

Ouverture de la séance à 18 h 35

C-25/26-108. Adoption de l'ordre du jour

LA COMMISSAIRE-PARENT FORTIER PROPOSE QUE l'ordre du jour soit adopté avec une légère modification de l'ordre des points. Le point 6.2 sera placé entre les points 4 et 5. La proposition est appuyée par la commissaire-parent Bouchard.

Adoptée à l'unanimité

C-25/26-109. Adoption du procès-verbal

LE COMMISSAIRE CORNFORTH PROPOSE QUE le procès-verbal de la séance tenue le 31 mars 2026 soit adopté tel que distribué. La proposition est appuyée par la commissaire-parent Bouchard.

Adoptée à l'unanimité

Rapport de la présidente

La présidente Labadie s'adresse au conseil au sujet de son rapport, qui aborde les sujets suivants :

- Le gouvernement continue d'apporter des changements stratégiques inattendus, notamment une récente modification liée à la Loi 101. La nouvelle première ministre, Christine Fréchette, s'est engagée à étendre la Loi 101 (Charte de la langue française) à la

formation professionnelle des adultes. Il n'est toutefois pas encore clair si le gouvernement agira maintenant ou s'il retardera cette décision pour l'utiliser comme argument de campagne électorale.

- Les indications suggèrent que l'incidence potentielle des modifications apportées à la Loi 101 sur les centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes anglophones du Québec pourrait être importante.
- Les centres de services scolaires francophones ont fait état d'une capacité limitée à accueillir les élèves allophones et les nouveaux arrivants actuellement scolarisés dans le système anglophone.
- L'incertitude persiste, et on s'inquiète d'une nouvelle érosion des droits linguistiques des minorités.
- Bonne nouvelle concernant le projet de loi 1 (Constitution du Québec) : l'article 5 sera supprimé (il aurait empêché l'utilisation de fonds publics pour les recours judiciaires).
- Projet de loi 40 / Projet de loi 23 : nouvel amendement – 30 heures de perfectionnement professionnel obligatoires pour le personnel enseignant.
- Budget : les commissions et centres de services scolaires ne peuvent plus utiliser les fonds excédentaires pour équilibrer leurs budgets.
- Remerciements adressés aux organisateurs de l'événement « Indigenous Voices », un événement percutant et évocateur visant à mettre en lumière les points de vue des dirigeants autochtones en matière d'éducation.

C-25/26-110.

Nomination d'un nouveau directeur général

LA COMMISSAIRE KILLEEN PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité exécutif, le conseil des commissaires nomme M. Pascal Proulx au poste de nouveau directeur général de la Commission scolaire Western Québec, à compter du 1^{er} juin 2026, pour une durée indéterminée. La proposition est appuyée par la commissaire-parent Rhéault.

Adoptée à l'unanimité

M. Pascal Proulx s'adresse au conseil

M. Proulx exprime sa reconnaissance pour cette occasion et reconnaît les responsabilités importantes associées à ce poste, soulignant qu'il s'agit d'un défi qu'il accepte volontiers. Il remercie le comité de sélection pour un processus d'entretien rigoureux et professionnel, ainsi que le conseil des commissaires pour sa confiance. Il remercie également l'ensemble de l'équipe pour son engagement sans faille envers la réussite des élèves et pour son soutien aux idées collaboratives et parfois non conventionnelles visant à servir au mieux les élèves et les communautés, reflétant ainsi la devise de l'organisation selon laquelle les personnes sont au cœur de tout.

Une mention spéciale est adressée à son mentor, George Singfield, pour ses conseils et son leadership au cours des trois dernières années. M. Proulx souligne sa conviction que le succès de l'organisation repose sur une collaboration solide entre les équipes pédagogiques, administratives et de gouvernance, travaillant à la réalisation d'une vision stratégique commune.

Il met l'accent sur son engagement à traduire cette vision en des actions concrètes et cohérentes qui favorisent à la fois la réussite des élèves et l'efficacité organisationnelle, et exprime son enthousiasme à l'idée d'assumer ce nouveau rôle aux côtés de toute l'équipe de la CSWQ.

Rapport du DG

Le directeur général donne un aperçu des thèmes abordés dans son rapport transmis au conseil avant la séance, notamment :

- Entente Canada-Québec
- CGTSIM (projet pilote sur les taxes) – plan d'optimisation – la réalité ne correspond pas à la situation
- Comité de sélection du DG
- Panel « Voix autochtones »
- Événement I2A JEDI le 1^{er} mai
- Annonces de postes vacants et recrutement de cadres
- Nouveaux règlements du MEQ – 30 heures de perfectionnement professionnel obligatoires sur deux ans
- Plans de relève
- Événements communautaires et reconnaissance – Sensibilisation à l'autisme à l'ÉSPW
- Prix d'excellence de l'ACSAQ – Lauréat : programme NOSH (NO Students Hungry)

C-25/26-111.

Enquête QESCREN

LE COMMISSAIRE CORNFORTH PROPOSE QUE la réalisation du sondage QESCREN auprès des élèves de 11^e année soit approuvée telle que présentée par le directeur général. La proposition est appuyée par la commissaire-parent Fortier.

Adoptée à l'unanimité

C-25/26-112.

Rapport du Comité exécutif – 24 mars 2026

LA COMMISSAIRE GREEN PROPOSE QUE le conseil accuse réception du procès-verbal de la séance du 24 mars 2026 du Comité exécutif. La proposition est appuyée par le commissaire Cornforth.

Adoptée à l'unanimité

C-25/26-113.

Ratification – Autorisation d'attribuer un contrat (n° 25510B015) pour les rénovations intérieures au 26, rue Leslie avant la séance d'avril du conseil

ATTENDU QUE le plan d'investissement prévoit une affectation de 1 300 000 \$ au titre de la Mesure 50622 (2022-2023) pour le projet de rénovation intérieure au 26, rue Leslie;

ATTENDU QUE les études techniques ont été achevées et que l'estimation actualisée des coûts professionnels pour le projet s'élève à 2 500 000 \$;

ATTENDU QUE cette estimation comprend les coûts de construction, les honoraires professionnels, les réserves pour éventualités et les indemnités liées à l'éloignement géographique;

ATTENDU QUE le budget du projet doit donc être révisé, avec un montant supplémentaire de 1 200 000,00 \$ à financer sur le budget de construction de l'année prochaine;

ATTENDU QUE la planification des projets à venir restera inchangée jusqu'à l'ouverture de toutes les soumissions, l'achèvement des contrats en cours et la confirmation des budgets futurs, toute incidence devant être prise en compte dans le plan d'investissement 2026-2027;

ATTENDU QUE l'alignement des dépenses prévues sera réexaminé et que tout ajustement nécessaire sera signalé au MEQ dans le prochain rapport d'imputabilité prévu pour avril 2026;

ATTENDU QUE ce projet est essentiel et doit démarrer immédiatement après l'ouverture des soumissions;

ATTENDU QUE le Comité exécutif, lors d'une séance tenue le 24 mars 2026, a approuvé une résolution (E-25/26-104) recommandant au conseil de procéder à un vote électronique immédiatement après l'ouverture des soumissions, afin d'autoriser l'attribution du contrat et la signature de tous les documents connexes;

ATTENDU QUE, lors de sa séance du 31 mars 2026, le conseil a approuvé une motion (C-25/26-99) visant à procéder à un vote électronique après l'ouverture des soumissions, afin d'autoriser l'attribution du contrat et la signature de tous les documents connexes, permettant ainsi au projet de démarrer immédiatement;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le 7 avril 2026;

ATTENDU que les soumissions suivantes ont été reçues pour ce projet :

LEXCO Construction Inc.	1 987 000,00 \$
Les industries CAMA	2 248 763,00 \$
DLS Construction Inc.	2 269 553,00 \$
Defran Inc.	2 832 422,00 \$
Les entreprises Géniam	2 999 930,00 \$

ATTENDU QUE LEXCO Construction Inc. a présenté la soumission la plus basse;

ATTENDU QUE la soumission la plus basse a été jugée conforme à la suite d'un examen détaillé par les professionnels et le coordonnateur des services administratifs chargés des approvisionnements;

LE COMMISSAIRE MCCRANK PROPOSE QUE le conseil approuve (la proposition est appuyée par la commissaire Moore) :

QUE le budget du projet soit révisé à 2 500 000,00 \$; et

QUE le contrat soit attribué à LEXCO Construction Inc. pour un montant de 1 987 000,00 \$; et

QUE le directeur des ressources matérielles et des technologies de l'information, Soufiane El Ouezzani, soit autorisé à signer le contrat, ainsi que tous les documents connexes, pour le projet de rénovation intérieure au 26, rue Leslie

LE COMMISSAIRE MCCRANK PROPOSE ÉGALEMENT QUE la motion ci-dessus soit ratifiée. La proposition est appuyée par la commissaire Moore.

Adoptée à l'unanimité

C-25/26-114.

Adoption de la Politique F-19 – Politique de reconnaissance

LA COMMISSAIRE GOLDSBROUGH PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le directeur des ressources humaines, M. Pascal Proulx, et à la suite du processus de consultation, la politique F-19 – Politique de reconnaissance soit adoptée telle que présentée. La proposition est appuyée par le commissaire Garner.

Adoptée à l'unanimité

C-25/26-115.

Contrats de tonte de gazon conclus de gré à gré pour la saison 2026 (secteurs de Gatineau et du Pontiac)

ATTENDU QUE les contrats de tonte de gazon pour les secteurs de Gatineau et du Pontiac couvrant les saisons estivales 2023, 2024 et 2025 sont désormais arrivés à expiration;

ATTENDU QUE le coût des services de tonte de gazon est fortement influencé par les prix du carburant, qui sont instables et soumis aux fluctuations du marché;

ATTENDU QUE la conclusion d'un nouveau contrat à long terme dans le contexte actuel d'instabilité du marché pourrait entraîner une augmentation des coûts globaux pour la commission scolaire au cours des trois prochaines années;

ATTENDU QUE le maintien de la continuité des services est essentiel pour assurer l'entretien adéquat des propriétés de la commission scolaire;

ATTENDU QUE l'on a demandé aux anciens entrepreneurs de fournir des devis pour la saison estivale 2026, afin de pouvoir reporter l'octroi d'un contrat à long terme à une période où la conjoncture du marché sera plus stable;

ATTENDU QUE les prix suivants ont été reçus :

• **Secteur GATINEAU :**

Lot	School	Contractor	Cost for 2026 Summer
A	Eardley	Les Fermes Renaud	\$ 13,750.00
	WQCC		
	Lord Aylmer Junior		
	Lord Aylmer Senior		
B	South Hull	Les Fermes Renaud	\$ 12,400.00
	Board Office		
	Symmes/D'arcy		
C	Pierre Elliott Trudeau	Les Fermes Renaud	\$ 15,400.00
	Hull Adult Education Center		
	Philemon Wright		
D	Buckingham	Les Entreprises DJS	\$ 5,200.00
E	Greater Gatineau	Les Services d'Entretien Crêtes & Rémillard	\$ 3,856.00
F	Chelsea	Les Fermes Renaud	\$ 7,800.00
G	Wakefield	Les Fermes Renaud	\$ 8,000.00
			\$ 66,406.00

• **Secteur PONTIAC :**

Lot	School	Contractor	Cost for 2026 Summer
A	Onslow	Les Services d'Entretien Crêtes & Rémillard	\$ 4,844.00
B	Pontiac High School	LaSalle	\$ 22,439.95
	Dr. SE. McDowell		
C	St-John	LaSalle	\$ 8,510.00
	26 Leslie		
D	Dr. Wilbert Keon	Les Services d'Entretien Crêtes & Rémillard	\$ 5,894.00
			\$ 41,687.95

ATTENDU QUE l'augmentation globale pour ces contrats représente une hausse de 6 % par rapport à l'année précédente;

ATTENDU QUE les prix proposés et les modalités contractuelles ont été examinés par le service des ressources matérielles et l'agent d'approvisionnement et jugés acceptables;

LA COMMISSAIRE GOLDSBROUGH PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le directeur des ressources matérielles et des technologies de l'information, le conseil attribue les contrats de tonte de gazon de gré

à gré pour les secteurs de Gatineau et du Pontiac pour la saison 2026 aux entrepreneurs figurant dans le tableau ci-dessus. La proposition est appuyée par le commissaire Bélanger.

Adoptée à l'unanimité

C-25/26-116.

25510B023 – Rénovation du système de filtration d'eau à Poltimore, Wakefield, Queen Elizabeth et Namur

ATTENDU QU'un montant de 600 000,00 \$ a été réservé au titre de la Mesure 50621 pour l'exercice 2021-2022;

ATTENDU QU'un appel d'offres public a été mené à bien;

ATTENDU QUE les personnes et/ou entreprises suivantes ont obtenu les documents relatifs à l'appel d'offres :

- Consult'EAU
- TURCOTTE (1989) INC.
- Call Fred Inc (Appelle Fred)
- D.L.S. CONSTRUCTION INC.
- Brébeuf mécanique de procédé Inc.
- Seguin Morris Inc.
- ACQ Provinciale

ATTENDU QUE les soumissions suivantes ont été reçues :

Brébeuf mécanique de procédé Inc.	203 200,00 \$
Call Fred Inc. (Appelle Fred)	239 325,00 \$
Seguin Morris Inc.	254 088,72 \$

ATTENDU QUE la soumission la plus basse est conforme;

LE COMMISSAIRE CORNFORTH PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le directeur des ressources matérielles et des technologies de l'information, le conseil attribue le contrat à Brébeuf mécanique de procédé Inc. et que le pouvoir de signature pour ce contrat soit délégué au directeur des ressources matérielles et des technologies de l'information. La proposition est appuyée par la commissaire-parent Fortier.

Adoptée à l'unanimité

C-25/26-117.

Reliquat – Utilisation du solde restant

ATTENDU QUE la résolution C-25/26-71 autorisait la prise en charge des frais de scolarité impayés de l'année scolaire 2022–2023;

ATTENDU QUE le montant initialement estimé en vertu de la résolution C-25/26-71 n'était pas définitif et que le montant final appliqué s'élevait à 179 930,23 \$, laissant un solde restant de 7 652,15 \$;

ATTENDU qu'il existe des frais de scolarité supplémentaires impayés pour les années scolaires 2023-2024 et 2024-2025 qui dépassent les fonds restants;

ATTENDU QUE le service des finances a identifié les familles qui éprouvent des difficultés à payer les frais de scolarité;

ATTENDU QUE les règles de répartition des fonds Reliquat exigent qu'ils soient dépensés avant la fin de la prochaine année scolaire;

ATTENDU QUE l'administration recommande au conseil d'approuver l'affectation des 7 652,15 \$ restants au paiement des frais de scolarité impayés des familles identifiées, soit 5 388,69 \$ pour l'année scolaire 2023-2024 et 2 263,46 \$ pour l'année scolaire 2024-2025;

LE COMMISSAIRE MCCRANK PROPOSE d'autoriser l'utilisation de 5 388,69 \$ provenant du solde restant des fonds Reliquat pour couvrir les frais de scolarité impayés relatifs à l'année scolaire 2023-2024 et le solde restant de 2 263,46 \$ pour couvrir les frais de scolarité impayés de l'année scolaire 2024-2025. La proposition est appuyée par la commissaire Moore.

Adoptée à l'unanimité

C-25/26-118. Rapport du Comité consultatif sur l'adaptation scolaire – 7 janvier 2026
LA COMMISSAIRE-PARENT FORTIER PROPOSE QUE le conseil accuse réception du procès-verbal de la réunion du 7 janvier 2026 du Comité consultatif sur l'adaptation scolaire. La proposition est appuyée par le commissaire Garner.

Adoptée à l'unanimité

C-25/26-119. Rapport du Comité consultatif sur l'adaptation scolaire – 2 février 2026
LA COMMISSAIRE-PARENT FORTIER PROPOSE QUE le conseil accuse réception du procès-verbal de la réunion du 2 février 2026 du Comité consultatif sur l'adaptation scolaire. La proposition est appuyée par le commissaire Garner.

Adoptée à l'unanimité

C-25/26-120. Rapport du Comité consultatif sur l'adaptation scolaire – 11 mars 2026
LA COMMISSAIRE-PARENT FORTIER PROPOSE QUE le conseil accuse réception du procès-verbal de la réunion du 11 mars 2026 du Comité consultatif sur l'adaptation scolaire. La proposition est appuyée par le commissaire Garner.

Adoptée à l'unanimité

C-25/26-121.

Calendrier de réunions proposé pour 2026-2027 – Conseil des commissaires

LA COMMISSAIRE GREEN PROPOSE QUE le calendrier de réunions du conseil des commissaires de la Commission scolaire Western Québec pour 2026-2027, tel que proposé par le directeur général, fasse l'objet d'un avis public, conformément à l'article 392 de la Loi sur l'instruction publique. La proposition est appuyée par la commissaire Killeen.

Adoptée à l'unanimité

C-25/26-122.

Calendrier de réunions proposé pour 2026-2027 – Comité exécutif

LE COMMISSAIRE CORNFORTH PROPOSE QUE le calendrier de réunions du Comité exécutif de la Commission scolaire Western Québec pour 2026-2027, tel que proposé par le directeur général, fasse l'objet d'un avis public, conformément à l'article 392 de la Loi sur l'instruction publique. La proposition est appuyée par la commissaire-parent Fortier.

Adoptée à l'unanimité

Levée de la séance

La présidente lève la séance à 20 h 23.